

Examen du certificat de gestionnaire RH

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en ressources humaines Rue de la Treille 2, 2000 Neuchâtel, tél. 032 724 87 25, certificat@hrse.ch

Formulaire d'analyse d'admissibilité

Examen de certificat de Gestionnaire RH

Nom, prénom

Date de naissance

Adresse

NPA, Lieu

Tél. (pendant les heures de bureau)

E-Mail

Preuves d'admissibilité

Je remplis les conditions selon l'art. 3.3 du règlement de l'examen.

Est admis-e à l'examen de certificat celui ou celle qui :

À 24 mois d'expérience professionnelle générale et/ou de stage ainsi que de formation professionnelle et d'emplois de vacances – les activités à temps partiel de moins de 100 % sont comptabilisées au prorata.

Le/la candidat/e doit pouvoir justifier d'une pratique à temps complet dans le domaine professionnel, par exemple : 24 mois à 100%

Respectivement de la même pratique à temps partiel prorata temporis, par exemple : 48 mois à 50%

Votre demande ne sera traitée que lorsque vous vous serez acquitté-e de la contribution de CHF 50.-. Veuillez svp, joindre à votre dossier, la confirmation de paiement.

IBAN : CH74 0070 0114 8024 3833 6 – No clearing : 700 – BIC : ZKBKCHZZ80A

**Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources,
Case postale, 8021 Zürich**

A transmettre avec ce formulaire

- ☐ CV
- ☐ Certificat de travail / attestation de travail → les contrats de travail ne sont pas acceptés
- ☐ Attestation de paiement CHF 50.-

L'analyse dure environ 3 semaines après réception de l'intégralité des documents.

Signature : _____ Date : _____

Le règlement et les directives de l'examen se trouvent sur notre site : www.hrse.ch